

# "LE TÉLÉGRAPHE"

Rédaction et Administration :  
11, Rue de l'Université, 11, LIÈGE  
BUREAUX OUVERTS de 8 à 12 et de 1 à 5 h.

Quotidien Liégeois d'Information

TARIF  
Petite ligne 0.30. — Demandes d'emploi 0.15. —  
Réclame 1.00. — Nécrologie 1.00. — Avis de  
Sociétés 1.00. — Avis financiers 2.50. — Chronique  
locale (corps) 2.50. — Chronique locale (fin) 2.00.

## Communiqués Officiels

**Allemand.** — Berlin, le 13. —

Officiel. — Un communiqué du 8 février a fait connaître qu'un sous-marin, de retour dans son port d'attache, a coulé, dans l'Océan Atlantique, 10 navires d'un jaugeage total de 19.000 tonnes. Dans le nombre, il y avait deux navires jaugeant 4.900 tonnes et chargé de blé et de denrées alimentaires; un autre, de 1.300 tonnes, transportant du salpêtre en Angleterre; deux navires de 3.000 tonnes, chargés de charbon, l'un pour Gibraltar, l'autre pour les chemins de fer de l'Etat italien, ainsi qu'un navire de 2.100 tonnes, transportant de l'huile à Queenstown. A bord d'un vapeur hollandais, le sous-marin a capturé un officier anglais qui s'y trouvait à la tête d'un équipage de prise.

D'après les derniers rapports envoyés par nos sous-marins, ont été coulés, en outre, 6 vapeurs et 1 voilier, représentant un jaugeage total de 25.000 tonnes.

Berlin, le 14. — Des informations parvenues de nouveau de l'étranger et démontrent qu'on y croit que le blocus que nous exécutons contre l'Angleterre au moyen de sous-marins et de mines aurait été atténué ou allait être atténué par égard pour les Etats-Unis ou pour d'autres motifs quelconques.

Par considération pour les neutres, nous tenons à déclarer encore une fois très nettement que la guerre à outrance des sous-marins contre tout le trafic maritime qui se fait dans la zone déclarée barrière est en pleine action en ce moment et ne sera limitée en aucun cas.

Berlin, le 15. — **Théâtre de la guerre occidentale.** — Pendant ces derniers temps, de nombreux combats entre détachements d'éléments sont produits sur le front entre Armentières et Arras. L'adversaire, au cours de ses actions entreprises, aujourd'hui, avec ou sans préparation d'artillerie, a subi d'importantes pertes. Des prisonniers, tombés en nos mains, nous ont fourni de précieux renseignements que complète le résultat de nombreuses actions de patrouilles, adroitement exécutées. Hier, entre Serre et la Somme, le combat d'artillerie, dans lequel ont intervenus de nombreux canons lourds, a été intense, surtout en fin de journée. Aucune attaque d'infanterie n'a succédé, il n'y eut que quelques actions de détails exécutées, sous notre feu efficace, contre quelques-uns de nos postes avancés qui se replièrent sur la position principale, conformément aux ordres. Depuis la Manche jusqu'aux Vosges, la clarté de l'atmosphère a favorisé l'action de l'aviation. L'adversaire a perdu, hier, 7 appareils, dont 2 descendus par le lieutenant von Richthofen qui remporte ainsi ses 20<sup>e</sup> et 21<sup>e</sup> victoires.

**Théâtre de la guerre orientale.** — Groupe d'armées du prince Léopold de Bavière : A la voie ferrée de Kowel à Luck, un de nos détachements a attaqué, par surprise, une position russe de campagne et a ramené 40 prisonniers. Au sud-ouest de cet endroit, près de Kizielin, des troupes d'attaque ont ramené 30 prisonniers et une mitrailleuse enlevée dans la position ennemie. Au sud de la voie ferrée de Zloczow, vers Tarnopol, une action bien entreprise et exécutée avec énergie a pleinement réussi. Après une courte préparation par le feu, des troupes d'attaque se sont avancées sur une profondeur d'environ cent mètres dans les positions russes. Elles ont capturé les occupants, 6 officiers et 275 hommes. Elles se sont maintenues pendant 5 heures dans les positions ennemies. Entretemps, les sapeurs ont réussi à détruire les boyaux de mines étendus et à rendre inoffensifs les fourneaux de mines chargés, conduisant sous notre position.

Front de l'archiduc Joseph. — Aucun événement particulier.

Groupe d'armées du maréchal von Mackensen : Nous avons enlevé un poste russe à la Putna. Au Sereth, nous avons repoussé une attaque exécutée par plusieurs compagnies. Nous avons efficacement bombardé le port et les installations militaires importantes de Galatz.

Front macédonien. — Situation inchangée.

**Autrichien.** — Vienne, le 14. — **Théâtre de la guerre orientale.** — Front von Mackensen : Aucun événement important.

Front de l'archiduc Joseph : Nous avons repoussé plusieurs attaques russes au sud de Bekas. A la route de Valeputna, nos troupes ont pris à l'assaut une position russe; pour récupérer cette position, l'ennemi a exécuté ensuite de vaines et violentes contre-attaques. 23 officiers et 1.200 hommes ont été faits prisonniers, 12 mitrailleuses, 6 lance-mines et 3 canons ont été pris.

Front du prince Léopold de Bavière : Rien à signaler.

**Théâtre de la guerre italien et sud-oriental.** — Pas de changement.

**Turc.** — Constantinople, le 13. — **Front du Tigre.** — Dans la région de Felahie, duels d'artillerie et fusillades réciproques. Au sud du Tigre, le 11 février, l'ennemi s'est avancé contre notre aile droite; mais les deux attaques qu'il a exécutées ont été repoussées et lui ont laissé

des pertes. Le même jour, dans l'après-midi, après une violente préparation d'artillerie, deux bataillons ennemis ont attaqué notre aile gauche; leur attaque a aussi échoué sous notre feu.

**Front des Dardanelles.** — L'aspirant officier Meinicke a attaqué trois avions ennemis et en a descendu un par son feu. Les avions — deux officiers anglais — ont été faits prisonniers. Nous nous sommes emparés de la mitrailleuse de l'avion détruit, ainsi que de trois bombes.

Sur les autres fronts, pas d'événement à signaler.

**Bulgare.** — Sofia, le 13. — **Front macédonien.** — Dans la boucle de la Czerna, des détachements allemands ont vaillamment attaqué et pris d'assaut des tranchées italiennes établies sur la hauteur 1050; ils se sont emparés de cinq mitrailleuses et ont fait prisonniers un capitaine et quatre-vingt-dix hommes du régiment d'infanterie italien n° 162. Sur le reste de ce front, faible feu d'artillerie au pied de la Belasitza Planina et de la plaine de Serres. Engagements entre patrouilles dans la région de Bitolia, dans la vallée du Vardar et sur la Strouma supérieure.

L'activité des avions a été assez grande de part et d'autre. Un avion ennemi est tombé près du Demir-Hissar; l'avion et son pilote étaient indemnes. Sur la côte de la mer Egée, des navires de guerre ennemis postés dans le port d'Orfano, ont bombardé les localités de Radulevo et de Kupukyo. Parmi les habitants, trois hommes, sept femmes et six enfants ont été tués; en outre, onze maisons ont été détruites. Un vaisseau de ligne ennemi a bombardé sans succès Karaburnu, dans le port de Porto-Lagos. Des avions ennemis ont lancé sans succès des bombes sur la gare d'Oschylar et sur le pont du chemin de fer jeté près de Buk.

**Front roumain.** — Dans les environs de Marauide, fusillades réciproques entre avant-postes sur les deux rives du bras Saint-Georges.

**Français.** — Paris, le 14. — Le ministère de la marine communique : Le 12 février, à 5 heures de l'après-midi, un sous-marin ennemi est apparu près de l'embouchure de l'Adour et a tiré six coups de canon contre la côte. Les batteries de la côte ont immédiatement ouvert le feu contre le submersible ennemi qui, touché par les premiers coups de feu de nos artilleurs, a rapidement plongé. Cinq personnes ont été blessées, dont une grièvement; les dégâts matériels sont peu importants.

Paris, le 14, à 15 h. — Au cours de la nuit, rencontre de patrouilles dans la région à l'est de Soissons et en Champagne vers Tahure. En Lorraine, des tentatives ennemies dans le secteur de Baccarat, ont échoué sous notre feu. En Alsace, nous avons réussi un coup de main à l'est de Metzeral et avons ramené des prisonniers. Canonnade intermittente partout ailleurs.

**Aviation.** — Ce matin, un avion ennemi a bombardé Dunkerque. Ni victimes, ni dégâts. La région de... (Meurthe-et-Moselle) a reçu également des projectiles. Deux personnes de la population civile ont été tuées; deux autres blessées.

Paris, le 14, à 23 h. — A l'est de Reims, nous avons réussi un coup de main dans le secteur de Presnes; les deux artilleries se sont montrées actives au cours de la journée dans la région de Maison de Champagne et de St-Hilaire ainsi que sur la rive gauche de la Meuse, dans le secteur de la côte 304, Mort-Homme. En Woëvre, nos batteries ont exécuté des tirs de destruction sur les organisations ennemies au nord de Flirey. Journée relativement calme partout ailleurs.

**Aviation.** — Des avions ennemis ont, de nouveau, dans la soirée, jeté des bombes sur la région de Dunkerque. Plusieurs personnes de la population civile ont été tuées, d'autres blessées. Nancy a également été bombardée par des avions ennemis, ce matin. Aucune victime. Pendant la nuit du 13 au 14, nos escadrilles ont lancé des projectiles sur les terrains d'aviation d'Estreillers (Aisne) et de Grancourt (Somme), sur les gares d'Atthies, Honfleur (?) Voyviennes, Curchy, St-Quentin, Ham, ainsi que sur les usines à l'est de Terguier où l'on a pu constater plusieurs explosions.

**Anglais.** — Londres, le 13. — Au sud de Pys, une forte attaque ennemie a été repoussée et a coûté de fortes pertes aux Allemands. L'ennemi a de nouveau attaqué aujourd'hui nos nouvelles positions établies au sud de Serre; il n'a obtenu de succès à aucun endroit. Nous avons entrepris une attaque couronnée de succès à l'est de Souchez. Nous avons pénétré sur plus d'une centaine de mètres de largeur dans la ligne de tranchée allemande; nous l'avons détruite, de même que l'amorce de la voie ferrée, quatre boyaux de mines et de nombreux abris. Nous avons tué de nombreux soldats allemands et avons fait 47 prisonniers. Un petit détachement ennemi a réussi à pénétrer dans nos tran-

chées établies au sud d'Armentières, mais il en a été immédiatement rejeté.

**Russe.** — Petrograd, le 13. — Canonnades réciproques et opérations de détachements de reconnaissance. Des avions russes ont lancé 4 bombes sur les champs d'aviation ennemis du village de Kolyaïk, au nord du lac de Narocz. Des avions ennemis ont lancé des bombes sur la gare de Pogoreltzy, sur la voie ferrée Alexandrow-Luck et sur la voie ferrée au sud-est de Helicz. Au nord-est de Pascani, un avion français a engagé un combat avec un appareil ennemi, qui a rapidement atterri; il émit visiblement endommagé. Des automobiles blindées anglaises se sont approchées à deux reprises des positions ennemies établies près de l'embouchure de la Sereth et les ont bombardées.

**Italien.** — Rome, le 13. — Sur le front du Trentin, le duel d'artillerie a augmenté d'intensité. Dans le col de Tisale, sur les versants occidentaux du Zugna (vallée de Lurgarna) et dans les vallées du Travignolo supérieur et du Corlevo. Dans la Vallarsa et sur le cours supérieur du torrent de Comba — petit affluent de la Brenta — nous avons repoussé des attaques ennemies. Sur le Bat supérieur, canonnades réciproques et incessantes. Sur le Petit Pal, notre artillerie a incendié des cabanes ennemies. Sur le Karst, nos batteries ont fait taire un brusque feu concentré dirigé par l'ennemi contre nos positions établies sur la hauteur 144. Des avions ennemis ont lancé des bombes sur Cervignano et sur de petites localités de l'Isone inférieure. Trois femmes et un enfant ont été tués.

## La Guerre sous-marine

La réponse de l'Espagne à l'Allemagne

Nous extrayons de la réponse faite par le gouvernement espagnol à la Note allemande concernant la guerre de sous-marins, les passages suivants : « L'attitude de stricte neutralité que l'Espagne a prise depuis le début de la guerre et a honnêtement et constamment observée, lui donne le droit de compter que la vie des citoyens espagnols qui naviguent en haute mer ne sera pas sérieusement mise en danger; cette attitude donne aussi à l'Espagne le droit de compter que les communications maritimes ne seront ni restreintes, ni gênées par une activité extraordinaire dans toute l'étendue des régions où le gouvernement impérial affirme devoir atteindre son but en faisant usage de toutes les armes et en levant par là toutes les restrictions apportées jusqu'ici à mener la guerre sur mer.

Avant même que le gouvernement impérial ait annulé ces dispositions restrictives, le gouvernement de S. M. avait protesté parce qu'il ne trouvait pas ces restrictions suffisantes pour permettre à l'Espagne d'exporter des marchandises conformément aux règles du droit international maritime; mais les méthodes de guerre annoncées par l'Allemagne ayant donné lieu à un résultat extrême et inattendu, sans précédents, le gouvernement espagnol tenant compte des droits et des exigences de sa neutralité, doit, à plus forte raison, renouveler sa protestation aussi calme que ferme et faire ses réserves notamment en ce qui concerne la responsabilité inévitable que s'attribue le gouvernement impérial surtout quant aux pertes humaines que son attitude peut causer.

Le gouvernement de S. M. base sa protestation sur le fait de la décision prise de fermer complètement l'accès à certaines mers en remplaçant dans certains cas l'indiscutable droit de capture par le droit de destruction en tous cas, en dehors des principes légaux de la vie internationale. Et d'abord et au-dessus de tout, le gouvernement espagnol estime que l'extension annoncée dans le sens du soi-disant droit de tuer des non-combattants, des citoyens d'une nation neutre comme l'Espagne, est en contradiction avec le principe reconnu par toutes les nations même à 1 heure du danger le plus pressant.

Si le gouvernement allemand espère comme il le dit que le peuple espagnol et son gouvernement joindront leurs efforts aux siens pour éviter de nouvelles misères et le sacrifice de vies humaines, alors il comprendra aussi que le gouvernement espagnol est disposé à prêter au moment opportun, son initiative et son soutien à tout ce qui pourrait contribuer à la conclusion d'une paix de plus en plus ardemment souhaitée, mais que le gouvernement espagnol ne peut pas reconnaître comme légale une manière exceptionnelle de mener la guerre. Cette méthode rend non seulement les relations maritimes plus difficiles pour l'Espagne, dont les droits sont méconnus en tant que droits d'un pays neutre et pays ayant rempli exactement tous les devoirs, découlant de sa neutralité, mais menace même ces relations en ce qui concerne l'existence économique du pays ne met en danger sérieux la vie des citoyens espagnols. Le gouvernement de S. M. plus

fort que jamais de son bon droit, ne doute pas que le gouvernement impérial aura égard aux sentiments cordiaux qui unissent les deux pays et saura trouver au milieu des lourdes exigences de cette guerre terrible, les moyens de satisfaire les exigences de l'Espagne, exigences qui reposent sur le devoir inéluctable qu'a le gouvernement de protéger la vie des citoyens espagnols et de conserver intacte la souveraineté de l'Espagne, pour que le cours de son existence nationale ne soit pas troublé.

Aussi le gouvernement s'estime-t-il absolument d'accord avec la raison et avec le droit.

**La neutralité de l'Espagne**

Le Temps apprend de Madrid : Le ministre de l'intérieur a prié d'urgence les journaux de garder une attitude absolument impartiale vis à vis des deux groupes de belligérants. Toutes les nouvelles tendancieuses doivent lui être soumises préalablement.

D'autre part, le ministre de la marine n'annoncera que les torpillages officiellement confirmés, en vue d'éviter les fausses nouvelles alarmantes.

Le bruit court que le Parlement sera réuni le samedi.

**L'Allemagne et les Etats-Unis**

L'agence Wolff publie la dépêche officielle suivante :

L'agence Reuter publie dans la presse neutre une communication aux termes de laquelle l'Allemagne aurait demandé à la Suisse d'informer le gouvernement des Etats-Unis de ce qu'elle serait toujours disposée à négocier avec le gouvernement américain au sujet de la déclaration du blocus par les sous-marins, pour autant que le blocus dirigé contre le commerce maritime de l'Angleterre ne soit pas affecté.

En conséquence, le gouvernement des Etats-Unis aurait fait savoir à M. Ritter, ministre de Suisse, qu'il n'engagerait aucune négociation avant que l'Allemagne n'ait donné satisfaction, conformément à la promesse faite par elle à l'occasion de l'affaire des « Sussex » et n'ait retiré sa notification du renforcement de la guerre sous-marine.

Cette information repose sur les faits suivants : Le gouvernement suisse avait transmis à Berlin un télégramme de son ministre à Washington d'après lequel le ministre de Suisse offrait, au cas où l'Allemagne y consentirait, d'engager des négociations avec le gouvernement de Washington relativement à la déclaration du blocus sous-marin par l'Allemagne, le danger d'une guerre entre l'Allemagne et les Etats-Unis, pouvant de cette façon être évité.

A la suite de cette information, le gouvernement suisse fut prié d'aviser son représentant à Washington de ce que l'Allemagne était toujours disposée à négocier avec les Etats-Unis au cas où le blocus commercial contre ses adversaires, c'est à dire non pas dirigé exclusivement contre l'Angleterre, n'en serait pas affecté. Ainsi qu'il va de soi, l'Allemagne n'avait consenti à engager de semblables négociations qu'à la condition que les relations diplomatiques entre les Etats-Unis et l'Allemagne seraient rétablies au préalable. Ces négociations avaient d'ailleurs simplement pour objet certaines concessions relativement au trafic des passagers américains.

Le blocus des importations maritimes dans les pays ennemis, par la guerre sous-marine illimitée, ne pourrait donc dans aucun cas, même si les relations diplomatiques avec les Etats-Unis étaient rétablies, subir aucune atténuation. Cette circonstance a été indiquée expressément dans la réponse au ministre de Suisse à Washington. Ainsi qu'il a été déclaré plusieurs fois et même officiellement, notre décision arrêtée de continuer la guerre des sous-marins contre tout le trafic maritime de nos adversaires, est irrévocable.

**Un projet de loi**

Reuter mande de Washington : Le président intérimaire du Sénat, M. Salisbury, a introduit un projet de loi selon lequel les ports américains doivent être ouverts aux navires de guerre des Alliés qui accompagnent les navires marchands, pour les protéger contre des sous-marins. De plus, les navires de guerre des Alliés doivent être autorisés à croiser dans les eaux américaines pour reconstruire des sous-marins allemands.

**Une prédiction**

L'amiral autrichien Hans, mort récemment avait, à une époque où les armes sous-marine et aérienne n'avaient pas encore acquis leur degré de perfectionnement actuel, prévu leur importance en énonçant la prédiction suivante : « Dans l'avenir, les batailles et les guerres se décideront sous l'eau et dans les airs, bien plus que par les combats entre grandes unités, auxquelles on peut attribuer un rôle semblable à celui des fortresses dans la guerre terrestre. »

**M. Gérard à Paris**

Le Journal de Genève apprend que l'ambassadeur Gérard résidera quelque temps à Paris. Selon une dépêche de Washington au Journal, les démocrates de Tamman

espèrent que M. Gérard deviendra bourgmestre de New-York.

**En France**

Le ministère de la Marine déclare qu'à son avis l'on peut considérer la mi-mars comme le terme de l'activité illimitée des sous-marins ennemis pour autant que ceux-ci soient livrés à eux-mêmes pour le ravitaillement et n'aient pas de base en dehors des eaux allemandes.

On ne possède encore aucun renseignement sur les mesures secrètes de défense prises en accord avec l'Amirauté britannique.

Agence Havas. — M. André Lefèvre a déposé un projet de loi aux termes duquel une prime de 500.000 francs serait allouée à l'équipage de tout navire allié ou neutre qui, attaqué par un sous-marin, se défend et coule son agresseur.

**Les pays scandinaves**

Le National Tidende mande que les trois gouvernements du nord ont clôturé les négociations de Stockholm au cours desquelles ils ont délibéré sur la réponse à faire à la note allemande. Cette réponse aura un texte uniforme pour les trois royaumes et sera probablement remise aux ambassadeurs allemands à Stockholm, Copenhague et Christiania. La cause du retard apporté dans la remise de la note, réside dans le fait que les trois Etats voulaient se mettre d'accord pour donner plus de poids à leur réponse.

**Départ d'un transatlantique suédois.**

Le Berliner Lokal Anzeiger mande de Stockholm : Le transatlantique « Stockholm » de la compagnie suédoise Amerika quittera incessamment New-York. Il évitera la zone dangereuse et relâchera à Halifax ou aux Bermudes.

**A propos du Danemark**

Le vice-président du Reichstag allemand M. Paasché aurait déclaré à un correspondant de l'Aftenbladet de Copenhague : « Le Danemark, dont la politique absolument correcte et neutre a rencontré l'approbation générale, souffrira peut-être le moins des difficultés actuelles. Il trouvera facilement des débouchés pour ses produits agricoles et il est naturel que le gouvernement allemand fasse tout son possible pour le ravitailler, ainsi que les deux autres Etats scandinaves, en charbon et matières premières. Les difficultés de transport actuelles ne sont que passagères. »

**La navigation danoise**

Une dépêche de Copenhague annonce que le steamer « United States » partira probablement et sera le premier navire américain reprenant la traversée entre le Danemark et les Etats-Unis.

Depuis le début du mois, la navigation était complètement interrompue et on ignore si le steamer prendra à bord le courrier et des passagers. Il ne traversera pas la zone dangereuse, mais longera la côte norvégienne pour se diriger ensuite vers les îles Féroé.

La Compagnie norvégienne de navigation enverra probablement en mer le steamer « Christiansfjord », qui se trouve en chargement à Bergen.

**La navigation néerlandaise**

La Commission nationale du Trust transocéanique néerlandais fait prévoir la réglementation prochaine de « départs des navires néerlandais pour les Etats-Unis. Le retour de ces navires est déjà réglé.

D'autre part, on estime que les voyages entre les Pays-Bas et les Indes seront facilités, mais uniquement pour les navires marchands. On négocie encore en ce qui concerne les paquebots.

Il est donc probable que la navigation néerlandaise sera reprise à plus ou moins bref délai; toutefois, des négociations sont encore nécessaires pour obtenir que la voie navigable bordée par deux champs de mines soit élargie.

En raison des circonstances actuelles, les compagnies de navigation Nederland, Rotterdam-Lloyd et Ocean sont forcées de modifier leur service de malles-postes et de cargo-boats entre les Pays-Bas et les Indes néerlandaises. Tous les contrats conclus sont annulés.

Aussitôt que possible, les compagnies feront connaître dans quelles conditions il leur sera permis d'assurer le service entre la Hollande et Java.

**Une opinion italienne**

Du Resto del Carlino : « La plupart des méthodes défensives proposées par la presse ne peuvent être prises au sérieux. Seules, deux méthodes promettent de bons résultats : faire escorter les navires et les armer. Mais toutes deux elles ont leurs désavantages. Dans la première, les vapeurs marchands convoyés par des croiseurs légers ou des torpilleurs, offrent, vu leur grand nombre et leur vitesse réduite, des cibles trop faciles à atteindre par les sous-marins. Ensuite, pour armer tous les navires marchands, il faudrait vaincre des difficultés presque insurmontables. Ainsi, pour la flotte anglaise seulement, avec ses 7000 vapeurs, il faudrait 84.000 canons c'est à dire dix fois autant que n'en exige la marine de guerre britannique. Si l'on ajoute à ce chiffre celui des canons qu'il faudrait à la Quadruple-Entente pour armer seulement les grands navires, on

arrive au nombre imposant de 300.000 canons dont la construction est, pour le moment du moins, chose impossible. Il n'y a donc qu'à restreindre, autant que possible, la navigation et à appliquer provisoirement un système mixte de défense. Pour le reste, l'intrépidité traditionnelle des marins aura su garder du danger du sous-marin qui n'est d'ailleurs pas à même d'infliger à la navigation des dommages vraiment irréparables.

### Opinion anglaise

Du *Manchester Guardian* : « Même si nous avions une flotte trois fois plus puissante, nous ne pourrions forcer la baie de Heligoland et bombarder Wilhelmshaven. L'Amérique ne pourrait apporter une aide efficace avant la fin de cette année et avant que soit venu le jour où les États-Unis pourraient employer leur gigantesque puissance, la guerre sous-marine sera déjà ou gagnée ou perdue. Il est clair que les Allemands ont fait ce calcul. L'Allemagne ne risquerait pas la guerre avec l'Amérique si elle ne pensait pas pouvoir augmenter la force destructive de la guerre sous-marine. Le *Times* réclame des mesures contre le renforcement de la guerre sous-marine notamment l'internement immédiat de tous les sujets ennemis se trouvant encore en liberté et une plus grande exploitation des mines de diamant dans l'Afrique allemande sud-occidentale.

### La navigation américaine

Les compagnies de navigation armeront leurs navires pour qu'ils puissent se défendre. Le département d'Etat est d'avis que cette mesure ne constitue pas un acte d'hostilité contre l'Allemagne.

### A Washington

Le correspondant à Londres du *Secolo* annonce, d'après des nouvelles venant de Washington, que dans tous les États de l'Union des réunions ont été tenues en faveur de la paix, à l'occasion de l'anniversaire de Lincoln.

Des nouvelles reçues de Washington annoncent que de sérieuses divergences de vues existent au sein du Cabinet américain; elles sont dues, paraît-il, à l'attitude du département de l'Etat. La majorité du Cabinet désapprouve la politique intransigente poursuivie par M. Lansing.

Dans les milieux politiques, on attache une grande importance au fait que M. Wilson a conféré avec M. Bryan, qui défend à outrance une politique conciliante.

## A l'Extérieur

**France.** — *Le service auxiliaire.* — On mande de Paris : On a publié la loi sur le service auxiliaire. Tous les Français masculins de 16 à 60 ans sont, en principe, astreints au service auxiliaire.

**Autriche-Hongrie.** — *Le Danube.* — Les journaux viennois déclarent que le Danube n'est nullement gelé. La navigation est même très intense sur le fleuve qui sert de moyen de transport pour le butin qui a été fait en Roumanie. Le butin n'avait pu être enlevé plus tôt à la suite de la destruction des chemins de fer par les Roumains lors de leur retraite.

**Hollande.** — *Les charbons allemands.* — On annonce de La Haye le départ des premiers trains spéciaux qui vont chercher en Allemagne le charbon destiné aux chemins de fer hollandais.

*Economie du combustible.* — Le ministre de l'Agriculture a fait savoir aux bourgeois qu'à partir du 15 février, les établissements industriels ne recevront plus que 75 p. c. de la quantité de combustible qui leur a été distribuée en novembre. Cette réduction s'applique également à la fourniture du courant électrique.

*Arrivée d'enfants français.* — Le ministre des affaires étrangères a reçu avis que ce vendredi, arriveront à Esschen (frontière hollandaise-belge) cinq cents enfants français originaires du territoire occupé du nord de la France. Mardi prochain, le même groupe d'enfants arrivera de la même région.

**Suisse.** — *Un congrès.* — La Germania de Berlin, annonce qu'un congrès a réuni en Suisse, un certain nombre d'hommes politiques catholiques austro-hongrois, suisses, hollandais, belges, polonais et allemands. Les débats ont lieu à huis-clos. On croit qu'il est traité d'importantes questions soulevées par la guerre.

**Russie.** — *Distinction militaire.* — Le *Temps* mande de Petrograd : Le Tsar a ordonné la création d'une distinction particulière pour les militaires qui ont souffert des gaz asphyxiants. Cette distinction consiste en une médaille d'or ou d'argent pour les officiers et en un insigne rouge pour les soldats.

*La température.* — Près de Riga, la température est montée subitement à plus 2°. La glace commence à se fondre à la Duna et à la côte de la Baltique. Ce changement de température est bien accueilli des aviateurs qui ont dû continuer leur devoir par le froid incroyable.

**Suède.** — *M. Briand et Lloyd George.* — On mande de Stockholm à la *Berlingske Rundschau* : « Il y a quelques jours, MM. Briand et Lloyd George ont passé incognito par la Suède; ils se rendent à Petrograd. »

**Danemark.** — *La monnaie de fer.* — Le *Temps* mande de Copenhague : Le ministre des finances danois a l'intention de demander au Riksdag l'autorisation d'introduire la monnaie de fer.

**Angleterre.** — *Une explosion.* — Le ministre des munitions annonce qu'une explosion s'est produite dans une fabrique de munitions établie dans le Yorkshire. On croit que tous les ouvriers sont indemnes. L'explosion a occasionné quelques dégâts dans les environs de la fabrique.

**Cap.** — *Une élection.* — Une élection vient d'avoir lieu dans les provinces du Cap pour un siège parlementaire vacant dans le district Victoria-West.

La lutte a été particulièrement ardente et le D<sup>r</sup> Matan, leader du parti rationaliste n'a succombé qu'à quelques voix. Il a obtenu 1281 voix; son compétiteur, M. Conroy

candidat du parti Botha, enlevant le siège avec 1297 voix.

**Roumanie.** — *Le pétrole roumain.* — On mande de New-York à l'édition parisienne du *Herald* que le gouvernement anglais a offert une indemnité à la Standard Oil Co du chef des dégâts causés aux installations de cette société en Roumanie.

**Amérique.** — *Les contrats de culture pour 1917.* — L'édition parisienne du *New-York Herald* annonce qu'on attend pour cette semaine la conclusion d'un contrat couvrant les besoins de cuivre de l'Entente pour 1917. On estime à 5 millions de livres la quantité de cuivre comprise dans ce contrat.

**Cuba.** — *Une révolte.* — Le secrétaire d'Etat des États-Unis a été informé qu'une révolte a éclaté dans l'île de Cuba. Les rebelles auraient été battus par les troupes gouvernementales dans la province de Mantazas. Les États-Unis ont offert au gouvernement de Cuba 5.000 fusils et des munitions.

**SUR MER.** — Copenhague. — Le vapeur norvégien « Bellax », qui se rendait de Frederikstadt, en France, a été coulé. Un canot avec huit hommes est arrivé à Agger, sur la côte occidentale du Jutland; un second canot, ayant à bord le capitaine et sept hommes, manqua à l'appel.

**Rotterdam.** — Le vapeur italien « Frideria » (3.177 tonnes) et les vapeurs anglais « Shakespeare » et « Ireland » ont été coulés.

**Lugano.** — En janvier, les vapeurs italiens « Avanti » (1.723 tonnes brut) et « Luigichampa » (3.908 tonnes brut), ainsi que le voilier italien « Doride » (1.250 tonnes brut), ont été coulés.

**Londres.** — Le vapeur à moteur « Norwige West » a été coulé; l'équipage a été sauvé.

Le chalutier « Athenian » et la barque « Leche Victoria » ont été coulés. L'équipage de l'« Athenian » a été sauvé.

**Paris.** — Depuis le début de la guerre renforcée des sous-marins, les Messageries Maritimes de Marseille annoncent que 29 paquebots et vapeurs marchands sont en retard.

Du 1<sup>er</sup> au 10 février, 36 navires ont été enregistrés à l'entrée et à la sortie du port de Marseille.

**On été coulés :** Le vapeur anglais « F. D. Lambert », 2.195 t., les vapeurs de pêche « Barnaby » et « Dale ».

**Londres.** — Du 1<sup>er</sup> au 6 février, des nouvelles annonçant le naufrage de plus de 95 navires sont parvenues au Lloyd. Le 7 au soir, ce nombre dépassait 125.

**Berlin.** — Le *Nationalzeitung* publie une liste des navires signalés comme coulés depuis le début du blocus sous-marin. Cette liste comprend 102 navires jaugeant 238.974 tonnes et 40 navires dont le tonnage est inconnu.

Selon une information Reuter, le voilier américain « Lyman Law », 1.300 t. brut, a été coulé. L'équipage a débarqué à Cagliari.

## Echos et Nouvelles

Pour les philatélistes

L'Administration des Postes et Télégraphes a émis des timbres de 6 fr. 25 d'un nouveau modèle. Ils ne seront en vente que dans les bureaux des postes de Bruxelles, Anvers, Mons et Namur, placés sous la direction de fonctionnaires allemands. Ils peuvent également être délivrés par les autres bureaux des postes moyennant paiement anticipé.

## La Vie en Belgique

### A LIEGE

#### Distribution du lait condensé

Nous rappelons aux personnes qui nous ont adressé leur demande, avant le 31 janvier et qui n'ont pas encore retiré leurs bons, qu'une distribution complémentaire a été organisée pour elles tous les jours de cette semaine, de 5 h. à 6 h. Toutes les demandes nous parvenues après le 31 janvier feront l'objet d'une troisième répartition, qui sera annoncée, incessamment, dans le journal.

#### LE CARNET D'UN LIEGEOIS

On a vu sur les murs et aux vitrines de Liège, depuis le début de la guerre, un grand nombre d'affiches illustrées. Mais il y en eut fort peu de vraiment belles, et je crois avoir signalé ici, à l'attention des collectionneurs, toutes celles qui en valaient la peine.

Aussi m'en voudrais-je de ne pas vous dire un mot de l'affiche tout-à-fait remarquable, sortie des presses de la maison Bénard, qui annonce l'exposition prochaine de deux de nos meilleurs peintres, Armand Rassenfosse et José Wolff. On la peut également hardiment aux œuvres les plus saisissantes des maîtres modernes de l'illustration. Son auteur, par un scrupule de modestie charmant mais excessif, ne l'a pas signée, mais tous ceux qui ont des yeux auront reconnu cet esprit et cette main, une main prompte et infatigable, et l'esprit de quelqu'un qui voit juste et dont les pensées sont profondes, mais qui se complait ingénieusement à dissimuler cette profondeur, qui assaisonne d'une pointe d'humour clownesque l'amertume de ses observations. Un peintre vraisemblablement un peintre pauvre, tout courbé sur son chevalet, assis, ô prose ! sur une caisse d'emballage, travaille avec passion, et la Mort derrière lui, à laquelle il est à cent lieues de songer — il songe certainement beaucoup moins qu'à ce beau chat noir qui sommeille à ses côtés — la Mort s'apprête à l'assommer d'un seul coup de sa lourde massue. C'est là un dessin tout à la fois terrifiant et gamin, qui nous fait venir en même temps un sourire

# DERNIERE HEURE

**hollandaise.** — *Manifestation.* — La Haye le 15. — D'accord avec les associations professionnelles et les cercles féminins socialistes, le Comité du parti révolutionnaire a organisé ce jour à La Haye une grande manifestation contre la cherté de la vie, la pénurie de vivres et le manque de charbon. Des délégués ont été chargés de présenter des pétitions au Parlement.

**Amérique.** — *Le départ du comte Bernstorff.* — Christiania, le 15. — La compagnie scandinave de navigation Amerika a été avertie, télégraphiquement, par son délégué à New-York, que le transatlantique « Frederik VIII » est parti le 14. Il emporte un millier de passagers, dont le comte Bernstorff et sa suite. Il fera escale à Halifax où le navire sera visité par les autorités anglaises. Il mettra ensuite le cap sur la côte norvégienne et il relâchera à Christianund. Rien ne s'est encore décidé quant au départ du vapeur danois « Hellig Olav ».

**La question maritime.** — Amsterdam, le 15. — Le *Matin* mande de New-York : Dans les milieux maritimes de New-York, on ne croit plus que M. Wilson fera armer les navires. En tous cas, le département d'Etat ne considère plus cette question comme ayant un caractère d'urgence. On craint que les gouvernements neutres ne décident M. Wilson à adopter une attitude plus modérée.

**Une demande de Corianza.** — Amsterdam, le 15. — Le *Daily Telegraph* mande de New-York : Le secrétaire d'Etat Lansing a reçu une note du général Carranza dans laquelle celui-ci exhorte M. Wilson et les autres États neutres à mettre fin à la guerre en cessant toutes fournitures aux belligérants.

**couchements pour les femmes** dont les secours médicaux ordinaires incombent aux mutualités. (w.)

**POUR LES MINEURS.** — Les ouvriers mineurs de fond qui recevaient précédemment un kilog de pain supplémentaire par semaine, ne recevront plus, à l'avenir, qu'un pain tous les 10 jours, par suite de la diminution de ration. (r.)

**LE MALT.** — Le Comité provincial étudie actuellement la question de supprimer totalement le « Malt » de ses réparations.

Ce serait vraiment dommage, car celui-ci, dont tout le monde, riche comme pauvre, avait accueilli la venue avec joie, était déjà entré en faveur dans notre population où il remplaçait le café, pour toutes les bourses.

Nous espérons, cependant, que notre « café du jour » ne nous sera pas retiré et que le Comité provincial fera son possible pour ne pas laisser, de nouveau, ce monopole aux acceptateurs. (w.)

**Le Trocadère donne Diarinnès Briches et vendredi prochain le grand succès : Ine Rivinche di Galants.** 20033

**CULTURE MARAICHÈRE.** — Professeur : M. Adolphe Lecrenier. 9<sup>e</sup> leçon, dimanche 18, à 10 h. 30, à l'Ecole d'Horticulture. Sujet : « Culture du cardon, du céleri, des poireaux, du persil, du pourpier et de la mâche ».

**COMPTOIR ALIMENTAIRE** 34, Vinave-d'He (près le 243)  
Je cesse l'article SAVONS MOUS et vends disponible dans mes magasins :  
10000 kg. de Savon consistant jaune pouvant servir sur papier, en cuveilles de 25 kg. au prix de fr. 3.— à 3.50 le kg. suivant l'importance de la commande.  
1000 kg. de Savon mou, régulier en teneur de matières grasses, au prix de fr. 8.50 le kg.  
Macaroni, Nouilles, Pâte d'Italie, Crêpes normandes, etc.  
Gros et demi-gros. Pas le détail. 12091

**NOTIONS-TITRES** Achat d'obligation Paiement immédiat  
9 à 6 h. Dimanche 9 à 1 Rue de l'Université, 11 6330

### EN PROVINCE

**SERAING.** — *Au Conseil communal.* — Le Conseil s'est réuni mercredi sous la présidence de M. J. Piotte, échevin.

L'ordre du jour de la séance publique ne comportait que deux points dont l'un était très important : il s'agissait des mesures à prendre en vue de la plantation de pommes de terre en 1917.

M. Delvigne, échevin, expose la question. Il annonce que l'autorité vient d'informar la population que la ration journalière de pommes de terre sera réduite de 300 à 150 grammes et l'on substituerait aux 150 grammes manquants la même quantité de choux raves.

On informe en même temps l'administration que la pomme de terre de la province de Luxembourg est supérieure, au point de vue de la plantation, à la pomme de terre des autres parties du pays.

En conséquence, il s'agit de faire rentrer dans un lieu public les tubercules récoltés par les cultivateurs sérieux, afin de les distribuer aux habitants; en échange de ce qu'ils fournissent à la commune, les cultivateurs recevront un quantum équivalent en pommes de terre du Luxembourg qui leur servira pour la plantation prochaine.

M. Delvigne voudrait voir se former, au sein du Conseil communal, une commission dont le rôle serait de s'aboucher avec des fermiers de Seraing et de l'extérieur en vue de louer leurs terres et de les amener à y planter les pommes de terre pour le compte de la commune. Il faudrait au moins 342 hectares de terrain pour assurer à la population sérieuse une ration de 500 grammes de pommes de terre par jour pendant 300 jours.

Il y aurait aussi à pourvoir les cantines communales du précieux tubercule; c'est pourquoi il y aurait lieu de nommer une commission spéciale pour s'occuper de cette question.

Le Conseil approuve les nominations de MM. Culot, Hans et Delvigne faites à la dernière séance pour s'occuper de cette affaire, sans qu'il y ait besoin — comme le proposait un membre — de s'occuper de l'œuvre du coin de terre.

Les conseillers sont unanimes à louer une parcelle de terrain de 350 m2 à raison de 4 francs l'an.

La séance publique est levée à 6 h. 1/2 et le Conseil se constitue à huis clos. Il procède aux nominations suivantes : Mme Herman, directrice d'école à Giordano-Bruno; Mlle Renard, directrice à la Troque; Mme Gony, directrice aux Biens Communaux; Mme Picalausa, directrice à Lize.

Sont nommées institutrices primaires : Mlles Colman, Julémont et Mme Leclercq-Danse.

Sur proposition de M. Delvigne, échevin de l'instruction, les professeurs du cours

communal de comptabilité se voient retirer toute augmentation à cause de l'exploitation par ceux-ci d'un cours particulier de comptabilité en dehors de l'école.

Pour cause de maladie, M. Bidlot, instituteur, est mis en disponibilité.

M. Edouard Kéfer est nommé directeur de l'école de la Troque.

Mme Herman est nommée institutrice à l'école d'adultes supérieure.

Le Conseil termine la séance à 8 h. 1/2 en décidant que pour les absences d'urgence de courte durée il ne sera plus opéré de retenue sur le traitement de l'instituteur; et en allouant 25 francs par mois, depuis le 15 août 1914, à M. Jaenen, agent de police, comme traducteur et interprète. (B.)

**JURILIE.** — *Le beurre.* — L'administration communale ayant reçu des fermiers de la commune 40 kgs de beurre pour une période de 15 jours vient de le mettre en vente; seules les personnes dont les cartes portent les n° 1 à 240 pourront recevoir 50 gr. de beurre au prix de 7,20 fr. le kg. (B.R.)

**GRIVEGNÉE.** — *Escoquerte.* — Depuis un certain temps, une personne se présentait dans les magasins de la commune et commettait des escroqueries en se faisant délivrer des marchandises au nom de tierces personnes. M. le commissaire adjoint Hornay vient de procéder à l'arrestation de la coupable qui est C... Josephine, 20 ans, lessiveuse, demeurant à Beyne-Hesbay qui avait les faits.

*Pour les cultivateurs.* — Le comité d'arrondissement nous informe qu'une certaine quantité de superphosphate sera mise prochainement à la disposition des intéressés. On est prié de se faire inscrire rue de la Concorde. Prix de vente 19,70 frs les 100 kgs plus les frais. (B.R.)

**VERVIERS.** — *Accident de tram.* — Lundi vers 10 h., place Verte, au carrefour des rues du Midi, Crapaurus et Pont-aux-Lions, une voiture de la ligne n° 4 qui descendait la rue du Midi a pris en écharpe l'arrière l'arrière d'une voiture de la ligne n° 1 qui montait la rue Crapaurus.

Les dégâts matériels sont assez importants, toutes les vitres ont volé en éclat. Heureusement, il n'y a pas d'accident de personne. Seule une dame à qui la commotion avait fait perdre les sens, a été conduite à la pharmacie Wirth où elle a été rapidement ramenée à elle.

**HUY.** — *La question des diners économiques.* — Ainsi que nous l'avons dit, il y a quelques jours, le Comité local de secours et d'alimentation étudie la question de la création de l'œuvre des diners économiques.

Il vient de faire publier un avis annonçant officiellement le fait. Il espère, dit-il, pouvoir se procurer les produits indispensables à la mise en œuvre de pareille entreprise, qui présente à ce point de vue surtout, personne ne l'ignore, beaucoup de difficultés.

Selon toute prévision, le prix des repas pourrait être fixé entre 0,75 cent. et 1 fr. maximum par tête. Ils devraient être consommés dans un local unique. D'autre part, ne pourraient participer à cette œuvre que les personnes ne jouissant pas du bénéfice de la soupe.

Celles d'entre elles qui seraient donc désireuses de profiter éventuellement et d'une manière régulière des avantages de cette institution sont priées de se faire inscrire au bureau du rationnement des pains (n° 12) ou au bureau de secours (n° 19), suivant que par leur carte de ravitaillement elles relèvent de l'un ou l'autre de ces bureaux.

Le service sera organisé dès qu'on aura recueilli le nombre d'inscriptions suffisant.

**Probité.** — M. Joseph Warzee, portier à Chinot, ayant trouvé un portefeuille renfermant des bons de secours et des billets, s'est empressé de faire annoncer sa trouvaille. Nos félicitations.

**Société Royale des Cultivateurs, Jardiniers et Vignerons.** — Dimanche 18, à 11 h., au local, place St-Germain, 14<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> leçons du cours d'arboriculture fruitière, données par M. V. Dejarin, professeur d'horticulture, à Hannut. Sujet : Culture du noyer, du noisetier, néflier, etc.; les vergers pâturés.

**Sur le marché.** — La température plus douce a quelque peu influencé le marché de mercredi. Il est plus animé que ceux de la quinzaine précédente.

Place Verte, les maraichers ont fait leur répartition, quoique les légumes soient très rares. Les choux rouges se vendent encore très cher : de 1 fr. à 1 fr. 75 pièce. Les carottes ont également haussé : 0,10 centimes au kilog. Les chicorées de Bruxelles, cotées la semaine dernière 0,60-0,65 centimes le kilog., sont offertes à 0,90 et 0,95. Quant aux poireaux, ils ont, de nouveau, subi une hausse formidable; ils se vendent 10 francs le cent.

Les autres légumes sont restés à peu près stationnaires.

Absence presque complète de poires et de pommes. Les oranges, très rares, se vendent 0,15 et 0,20 centimes plus cher qu'il y a huit jours.

Les œufs sont assez abondants et conservent les prix de la semaine dernière : 10 francs et 10 fr. 50 les 26. Très peu d'acheteurs consentent à ces prix, qui sont encore absolument trop exagérés. De nouveau, divers marchands ont dû retourner avec leur marchandise.

Le fromage potkese se maintient aux prix antérieurs, 4 fr. 40 et 4 fr. 50 le kil., quoique présenté en assez grande quantité également.

**Visite des chevaux.** — L'administration communale informe les propriétaires de chevaux que la visite mensuelle aura lieu dimanche prochain, 18 février, à 9 heures, place Pierre l'Ermitte.

En cas d'empêchement le dit jour, les intéressés sont autorisés à faire visiter leurs chevaux par un médecin-vétérinaire avant la date fixée. Dans ce cas, ils doivent faire remettre à l'inspecteur le certificat constatant la visite et ce le jour de l'inspection.

A l'avenir, celle-ci aura lieu, sans aucun avis, le second dimanche de chaque mois. (C. T.)

## CHRONIQUES

### Theâtrale

**PAVILLON DE FLORE. — Mignon.** — L'œuvre fut accueillie avec froideur et un chroniqueur du temps lui prédisait un sort funeste. De tous les opéras comiques, « Mignon » est presque le seul qui ait survécu à l'épreuve du temps. C'est encore un succès de plus à ajouter à ceux que M. Deshayes a obtenus depuis le début de la saison. Il améliore constamment encore sa voix et le comédien est aussi très en progrès. M. Deshayes a très bien dit ses divers chants et a donné la joie beaucoup d'éclat. Bien que paralyse dans ses mouvements par l'enrouement, M. Deshayes a fait un bon début dans le rôle symphonique de Mignon. Mme Vaites remplissait le rôle de Philine, qu'elle a joué et chanté avec beaucoup d'aisance et de goût. M. Van Obbergh a fait une excellente impression dans le rôle de Lohengrin; son chant est bien nuancé et sûr et la voix est d'un timbre agréable. M. Pagès qui, pour la première fois, paraît au Pavillon, a mis beaucoup de dévouement dans son personnage de Lohengrin; aussi, il a bien plu. La distribution de la soirée, en outre les noms de Mlle Dax, M. Christophe, Hons et Poldevin qui, dans les rôles épisodiques, complètent l'ensemble digne d'être applaudi. La discrète apparition de Mlle Dax, au premier acte, a été applaudie. La mise en scène faisait valoir à merveille les excellentes qualités de l'œuvre de M. Blumenthal. L'orchestre, comme de coutume, a été très bon sous l'expertise direction de M. Pickman.

Vendredi, tournée du Théâtre de la Bourgeoisie, « Le Barbier de Séville », avec la concours du célèbre baryton M. Ponzio. La distribution comprend en outre les noms de Mme Becker-Dupuis, MM. Weber, Becker et Gonze.

**WINTER-VARIÉTÉS. — La Recommandation.** — Deux actes caractéristiques de leur genre. D'abord, dans la pièce de Max Maury, la même défiance du moyen convenu, qui a inspiré aux gens du Théâtre-Libre, le goût d'une réalité intrinsèque, les incline à ne pas se laisser aller à des situations conventionnelles, comme trop normales, par un sujet qui les boulesverse, avant, hélas ! de les dénouer. D'ordinaire, un méfiance qui sollicite un emploi d'art, rencontre l'indifférence au plus du directeur du bureau, lorsqu'il est protégé par une lettre de recommandation. Non, démontre avec une ironie gougaude Max Maury. En effet, de tous les complices qui intéressent à leur égard des écrivains, le directeur du Crédit agricole, afin de ne pas froisser ceux-ci, a eu la place à un candidat minable qui, par un hasard providentiel, était dépourvu de sa lettre de recommandation. M. Mahieu silhouette l'habilement piteux, puis l'exaspère par son dialogue l'art de la pénétration. Et quoique l'œuvre soit, en fin de compte, une démolition de virtuosité, Grenet-Dancourt n'enchevêtre tout de même que ces artifices mécaniques dont Scribte s'en va de substituer la facilité, à la sincérité, du moins à la manière de Marivaux. La joie assidue et la riche sobriété de M. Maury, ainsi que l'adresse et la finesse de Mlle Latour, en alternent avec certains traits de la conversation. L. P.

**Artistique**

**SEANCES FRANKLIN. — Conférence de M. Pol-Gothier: Victor Hugo.** Tous ceux qui ont dépassé la trentaine et font métier d'écrire, ont connu dans leur vie, des années où Victor Hugo fut leur dieu. Ils le considéraient presque dans une sorte d'adoration à l'égard de cet exemple de gigantesque antithèse. Nous ne pouvons nous empêcher de parler du poète le plus éclatant de l'école romantique qu'avait infiniment de plus. Nous en sommes d'autant plus que M. Pol-Gothier a acquis de sa tâche avec beaucoup de chaleur, et d'esprit. Il rappelle des événements de l'enfant prodige qui fut le grand poète, raconte les anecdotes célèbres sur son enfance et son adolescence, puis il nous fait l'histoire du romantisme, nous rappelle ces batailles littéraires acharnées que furent les premières représentations des drames de Hugo. Ce fut une occasion pour l'orateur de critiquer avec esprit l'invraisemblance et la fausseté du scénario des drames, qui suscitèrent l'admiration démesurée et l'enthousiasme démonstratif des bouillants disciples du poète. Enfin, M. Pol-Gothier, qui est un diseur habile, nous lut un bon coup de goût et un sens très judicieux sur les trois pièces d'adoption choisies pour une idée des différentes phases du génie de Victor Hugo : « Louis XVII », « Napoléon II » et « Le Revenant ».

Au cours de la partie musicale, nous applaudissons MM. M. Berbut, violoniste et L. Mathieu pianiste, dans « Sonate en sol mineur » de Grieg, qu'ils interprètent avec brio; M. L. Mathieu fit apprécier sa technique impeccable et la souplesse de son jeu dans « La Ballade » et « Valse de Chopin » et fit valoir toute sa virtuosité dans l'élancée tarentelle de Liszt, « Valse de Napoléon ». M. Berbut fit valoir un bon goût et un sentiment délicat dans « Romance de Sørensen » et « La Précieuse » de Grieg, M. L. Mathieu, un baryton à la voix chaude et lyrique, se fit apprécier par le charme de la mort de « Faust », par l'exquise légende du « Jongleur de Notre-Dame » et dans « O la belle, pourquoi t'en vas-tu », mélodie inédite de Mme Vandeweyer, dédiée à l'œuvre du V.P.P.N. Enfin, nous eûmes la joie de réentendre Mlle Yvonne Brasseur, l'excellente élève de notre

talentueux citoyen M. Massart, qui obtint un succès si unanime la première fois qu'on l'entendit aux stances Franklin.

Une fois de plus, sa voix pure et fraîche, son sens musical très sûr et son art d'interprète firent merveille. Elle vocalisa d'inoubliable façon l'air merveilleux des Clochettes de « Lakmé » et celui du « Pardon de Ploërmel » et détailla à ravir « Les Papillons », paroles de Jean Rameau musique de Nob. M. Léopold Betet s'acquitta, avec son intelligence coutumière, de sa tâche d'accompagnateur.

### Œuvres

**AU CAFE DE LA PAIX. — Poursuivant la série de ses spectacles artistiques et inédits si heureusement commencée avec les feyvettes Vers la Paix, Marionnettes-Révue et Continues ! la direction de ce modeste établissement donne, depuis quelques jours, un autre petit chef-d'œuvre de verve, de sentiment et de satire, dû à la plume délicate et poétique de M. Jean David. Et il n'est infiniment agréable de constater très impartialement que dans ces trois petits actes alertes, roses un peu et délicieusement gais, il y a plus d'esprit et plus de sel que dans maintes « machines » montées naguère avec un luxe outrancier de décors, de lumière et de dorure. Ici, rien de tout cela : un tréteau, un piano, deux tentures rouges et or, quelques costumes, quatre artistes au talent souple et compréhensif et... c'est tout : la qualité supplée à la quantité. Et voilà comment la revue de M. David franchement déroule chaque soir ses scènes vives et originales, poétiques ou sentimentales, devant un nombreux public charmé qui applaudit sans se lasser le prologue avec ses mélanges de la comédie, les vieux époux qui chantent leurs amours d'autant, le ravissement, le cocher conducteur... de bascule, la Passerelle et un professeur de l'Université Inoccupé qui étudie la résistance de ses cuillers, l'illusion, les magnifiques couplets du comère sur les beautés du Pays wallon, les paysans exploités par les citadins. Et le premier acte s'achève sur une collecte chantée, faite dans la salle par la comédie et le comère au profit des Enfants de Soldats. Le second acte nous amène la silhouette bien connue d'un ancien marchand de journaux que son bagout a rendu populaire; puis une dame vient se plaindre de la difficulté de préparer actuellement un dîner pour recevoir des amis; puis voici l'acrobate, le vampire étonné qui se sert des sarcasmes et des insultes en grossissant son péculé...; la lettre anonyme qui frappe lâchement sous l'ombre précipite; quelques couplets passionnés du comère à la comédie et la revue se termine sur une évocation charmante d'un cours de gymnastique rythmique pour jeunes filles récemment institué par le Conseil provincial.**

Bref, le café de la Paix tient, avec *Allons-y franchement* et ses valeurs interprétées Mlle Jane Roger et Kerlys, MM. Farazin et Potin, qui ont droit aux plus vifs éloges, de même que le talentueux pianiste-accompagnateur M. Joseph Buret, un succès qui la grandissent, car un bienfait n'est jamais perdu : en effet, ces braves gens pensent aux petits enfants de Soldats et chaque soir, avec une discrétion charmante, se répète la collecte bienfaisante. (Z.)

**VERVIERS. — La journée de Privation. — Un résultat admirable.** — C'est avec une joie profonde que nous prenons à cœur, au nom du Comité d'Union et de Charité, de remercier toute la population indistinctement, de l'accueil bienveillant qu'elle réserve à cette initiative. Sa généreuse collaboration a permis de recueillir la somme de fr. 12,910.55. Celle-ci sera répartie sous forme de nourriture, d'une façon équitable, aux petits êtres en faveur desquels l'œuvre a été érigée.

On nous prie de rappeler aux femmes de soldats et de prisonniers, ainsi qu'aux personnes chargées de veiller aux intérêts des orphelins de guerre des communes de Verviers, Andrimont, Discin, Enval, Heusy, Hodimont, Lambermont, Petit-Rechain, Stembert et Wegnez, d'avoir à se présenter avant le 15 février, aux bureaux de l'œuvre, rue Renkin, 54, munies de leurs livrets d'Etat-Civil. La limite d'âge des enfants a été fixée à 14 ans inclusivement. Il ne sera pas reçu d'inscription après la date du 15 courant. Nous préviendrons les intéressés des dates de répartition. (G.S.)

**GRIVEGNEZ. — Sermon de Charité.** — Dimanche prochain, aura lieu, en l'église paroissiale, un sermon de charité donné par le R. Abbé Nagnant, curé de Brissoux et ancien vicaire de Grivegnée.

La collecte sera faite au profit de la Conférence de Saint-Vincent de Paul et le salut sera chanté par la chorale Saint-Victor. (M.S.)

### Nécrologique

On nous prie d'annoncer la mort de **Madame Veuve Baar-Collinet** décédée lundi 12 c à l'âge de 83 ans. L'inhumation a eu lieu dans l'intimité. f.1860x

**Madame veuve Oscar Malaise-Limbourg;** Les familles Malaise et Limbourg remercient bien sincèrement les amis et connaissances pour les nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion de la mort de **Monsieur Oscar MALAISE fils** Un don a été fait à une œuvre de bienfaisance en remplacement de cartes de remerciements. f.18613

On nous prie d'annoncer la mort de **Jean-François DAVID** L'absoute aura lieu en l'Eglise Ste-Marie samedi 17 c à 2 1/2 heures. Réunion à la maison mortuaire à 2 h. rue de Kinkempois, 65 à Liège. Le présent avis tient lieu de lettres de faire part. f.18665

chément le prince. Voulez-vous bien me laisser cela !

Et, prenant la serviette des mains de Lise tout abasourdie, il la jeta au loin sur une chaise.

— Je ne veux pas que vous vous abîmiez les doigts à des horreurs pareilles, ajouta-t-il. Seules, quelques broderies délicates seront tolérées par moi.

La pauvre Lise se trouvait complètement désemparée. Etait-ce donc vraiment une existence oisive et inutile qui lui était préparée, à elle si laborieuse, et qui aimait tant le travail sous toutes ses formes ? Seule, la musique semblait trouver grâce devant Serge Ormanoff, — et encore ne permettait-il pas une musique trop savante qui ne convenait pas à une cervelle féminine, avait-il déclaré avec son habitude hauteur dédaigneuse.

Six jours après les fiançailles, Mme de Subrans, Lise et le prince partirent pour Paris. Serge avait décidé qu'il fallait y aller commander le trousseau et les toilettes de la future princesse. Catherine et sa belle-fille descendirent dans un hôtel de la rive gauche, où, chaque jour, une des voitures du prince Ormanoff vint les chercher pour les conduire dans les magasins les plus renommés. C'était Serge lui-même qui choisissait les toilettes, chapeaux, fourrures. Il imposait son goût — qui était,

Mademoiselle Jeanne FAFCHAMPS ; les familles FAFCHAMPS et POLET, ont la profonde douleur de faire part aux parents, amis et connaissances du décès de **Monsieur Jean FAFCHAMPS** veuf de Madame Maria FOLET Membre du Conseil de Fabrique de l'Eglise de Borsing

leur père, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle et cousin bien aimé, né à Aubin Neufchâteau (Vise) le 17 mars 1839 pieusement décédé à Seraing le 12 février 1917, administré de tous les Sacraments de notre Mère la Sainte Eglise.

Les obsèques suivies de l'enterrement dans le caveau de la famille ont eu lieu ce jeudi 15 février à 10 heures.

Un service de reconnaissance de la part du Conseil de Fabrique sera chanté le mardi 20 courant à 10 heures. (f.18583)

Madame Veuve Gilles HAIDON et sa famille remercient bien sincèrement leurs amis et connaissances des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès de

**Monsieur Gilles HAIDON** Ancien employé de la Maison Dertex Le présent avis tient lieu de cartes de remerciements. f.18587

Madame Jules Colloz, née Laure Dupont, et sa fille Mademoiselle Ada Colloz, les familles Colloz et Dupont, ont la profonde douleur d'annoncer la mort de leur regretté époux, père, fils, frère, beau-frère, oncle et neveu bien aimé,

**Monsieur Jules Colloz,** Ingénieur. — Directeur de la Société Belge des Roulements à Billes S.K.F. Décédé à Bruxelles, le 11 février 1917, à l'âge de 44 ans.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité.

Il n'a pas été envoyé de lettres de faire part. f.18664.

On nous prie d'annoncer la mort de **Madame Louise Roth-Reymen** Suivant la volonté de la défunte l'enterrement a eu lieu dans la plus stricte intimité. f.18624

Madame Félix Bonnelance et ses enfants Jeanne et Armand; les familles Bonnelance, Reuleaux et Schroeder remercient de tout cœur les nombreuses personnes qui ont assisté à l'enterrement de leur tant regretté mari, père, fils, beau-fils et neveu très aimé

**Monsieur le Docteur Félix BONNELANCE** enlevé à leur affection à l'âge de 37 ans, après 6 jours de maladie. Il n'a pas été envoyé de lettres de faire part. f.18590 Verviers, le 15 février, 1917.

On nous prie d'annoncer la mort du **Monsieur Gérard MELARD** Maître-Batelier

Les obsèques solennelles, suivies de l'inhumation dans le caveau de la famille, seront célébrées en l'église d'Egis, le samedi 17 c, à 10 heures.

Réunion à la maison mortuaire, aux Basse-Awirs, à 9 h. 1/2. f.18663

**FRANCE. — Mort du peintre Melsaonier.** — M. Jean-Charles Melsaonier, artiste-peintre, fils du grand artiste connu, vient de mourir à Neuilly, à l'âge de 63 ans. Il était chevalier de la Légion d'honneur. Il avait été la peinture sous la direction de son père. Depuis 1885, il exposa au Salon diverses œuvres fort appréciées, parmi lesquelles les *Mariés de village*, en 1883; l'*Ete*, en 1888. Il obtint une médaille en 1895 et une médaille d'or à l'exposition universelle en 1893.

**NORVÈGE. — Mort du frère d'Ibsen.** — On mande de Christiania que le frère d'Henrik Ibsen, Ole Paul Ibsen, est décédé à l'âge de 82 ans, à Frederikshaven.

**Service par Bateau pour Huy, Namur et Charleroi** ET VICE-VERSA f.18379

Messagerie BALAK, a l'honneur d'informer sa clientèle que dans le but d'assurer le transport économique et rapide, en attendant la reprise de la navigation, elle vient d'établir un SERVICE DE GROUPE en destination de: HUY, ANDENNE et NAMUR et vice-versa.

**Brevet à vendre** Le propriétaire du brevet belge n° 253726, du 13 février 1913 pour « Procédé pour traiter par la lumière les cuir, vernis et analogues », désire s'entendre avec industriel pour la vente ou l'exploitation de son brevet. S'adresser à G. VANDER HAEGHEN, Office des Brevets, 33, Avenue du Boulevard, à Bruxelles, ou 61, rue des Guillemins, à Liège. 4153

**Brevet à vendre** Le propriétaire du brevet belge n° 213967, du 9 février 1903, pour « Palier à billes », désire s'entendre avec industriel pour la vente ou l'exploitation de son invention. S'adresser à G. VANDER HAEGHEN, Office des Brevets, 33, Avenue du Boulevard, à Bruxelles, ou 61, rue des Guillemins, à Liège. 4152

du reste, très sûr, car il avait le sens très vif de la beauté — à la petite fiancée craintive, un peu ahurie, elle qui n'avait jamais été plus loin que Périgieux, et ignorait toutes les recherches du luxe et de la vanité qui s'étaient devant elle. Son avis n'était jamais demandé. Quand Serge avait décidé, tout était dit, il ne restait qu'à s'incliner.

Pourtant, un jour, Lise s'insurgea. Elle avait été avec sa belle-mère essayer des toilettes de bal chez un des plus célèbres couturiers parisiens. Mais, quand elle vit le décolletage assez prononcé qui avait été fait, elle rougit et dit vivement :

— Jamais je ne porterai cela ! Il faudra faire monter ce corsage plus haut, madame.

La première s'exclama :

— Mais ce n'est rien, cela, mademoiselle ! C'est un décolletage modéré. Vous avez des épaules délicieuses, bien qu'un peu frêles encore, il faut les montrer, légèrement, tout au moins.

— Non, je ne le veux pas, dit Lise d'un ton ferme. Vous changerez ce corsage, je vous prie.

— Mon enfant, n'exagère pas ! murmura à son oreille Mme de Subrans pour qui une semblable délicatesse d'âme demeurait incompréhensible, car jeune fille, elle avait été follement mondaine. Serge d'ailleurs que Serge sera très mécontent.

## Les SPECTACLES

### Théâtre du Pavillon de Flore TOUS LES SOIRS

Bureau 7 1/2 h. Rideau 8 h.  
**Les Petites Etioles**  
Bur. 7 3/4 h. Vendredi 16 février Rid. 8 1/4 h.  
**Le Barbier de Séville**  
avec M. PONZIO  
Dimanche 18 février à 3 heures : Dernière Matinée des Petites Etioles.

### Théâtre de la RENAISSANCE AU TROCADERO

Cinéma-Théâtre de Famille RUE LULAY LIÈGE  
Tous les soirs et les Dimanches, Lundi et Jeudi en matinée, les ARTISTES DU THEATRE WALLON, dans  
20034  
"Dernières Bixies" comédie en 3 actes de M. Théobald.  
Au cinéma, les artistes de la Comédie française, M. Prince. A l'étude : *Les Rivinches de Galants*  
Le grand succès : *Les Rivinches de Galants*

**LIÈGE-PALACE**  
Artistes en Représentation  
**Theo et André**  
Danseurs modernes, Pot-Pourri Créations nouvelles.  
**Ninon French et René Atlas**  
avec leurs Chiens Miniatures.  
**Cashmore et Léon**  
Comédiens excentriques et leur Anc. Mécanique.  
**M. L. Vernet**  
Ténor d'Opéra.

### AU CINÉMA :

*Le Cœur et l'Argent*, com. Gaumont.  
*Nelly la Domptesse*, drame en 2 part.  
*La Terre promise*, Film d'art en 3 part.  
*Agrippine*, comédie dram. en 2 parties.  
Films comiques, documentaires, etc.  
Tous les mardis changement de programme Cladza.  
Les artistes passent tous les soirs et en matinée les Dimanches, Lundis, Mardis et Jeudis. 22334

Etudes de M<sup>rs</sup> Charles BIA et Léon GOMEZ, notaires à Liège.

### Pour cause de partage Importation Vente Publique

DE Meubles neufs et marchandises neuves ET D'UN Mobilier et d'objets de ménage

Le lundi 19 février 1917, et jours suivants à 1 heure précise, à Liège en la maison sise rue Puits-en-Sock, n° 5, les notaires procéderont à la vente publique en détail, en vertu d'une autorisation du Collège Echevinal de la Ville de Liège en date du 7 février 1917, des meubles et marchandises ci-après :

**Meubles et marchandises neufs**  
Plusieurs mobiliers de salon en sac arabe et autres, de salles à manger, de chambre à coucher, de serre, fumoir et cuisine, de tous genres, styles et bois. Quantité de tables, buffets, lits en bois, lits anglais, garde-robes, lavabos, tables de nuit, armoires, lingères, canapés, chaises longues, fauteuils, tabourets, chaises de tous genres. Bibliothèques, bureau américain, casiers à volet, prie-dieu, porte-manteaux, séchoirs, porte-essuie-mains, balançoires-jouet, chaises d'enfant et de poupées, casiers, étagères, selles d'artistes, glaces avec cadre en chêne, cadres d'art et autres. Cuisiniers en majolique. Feux continus. Pavés en majolique. Descentes de lit.

Caisses pour glaces, fonds de caisses, boiserie pour salons, canapés, fauteuils et chaises, Wares pour pieds de table.

Matelas en laine, flanelles, crins. Toiles pour matelas. Tissus pour drapageux.

Grands et petits cercueils de luxe et ordinaires en chêne, hêtre, bois blanc et zinc. Couronnes, croix, bouquets et gerbes en fil de fer, fleurs artificielles, fils peints et majolique. Courons, médaillons et souvenirs mortuaires en marbre, faïence et majolique. Fleurs artificielles.

### Matériel

Machine à battre le foin; caisses; un rayon à 12 portes; bûches; tréteaux; escabeaux; plusieurs chaires mortuaires riches et ordinaires en noir et en blanc et bleu; draperies pour reposoirs et boiseries; garnitures de fête et pour salles de réjouissance; marquis; drapeaux, hampes, écussons; rideaux et lambrequins; bancs de menuiserie; établis; pierres à aiguiser; serres-joints. Autres outils et accessoires. Trois chaises à meubles dont une à atteler à un cheval. Une bascule avec poids.

**Mobilier de maison et de ménage**  
Machine à coudre avec coffret marque Singer; meubles divers; literies; carpettes et tapis; pendules et candélabres. Appareils d'éclairage; réchaud à gaz; cuisinière et poêles; garde-manger; batterie de cuisine. Autres objets et ustensiles de ménage, etc.

**Au comptant avec 10 p. c. pour frais.**  
Exposition les jours de vente de 10 à 12 h. La salle de vente sera chauffée. Les amateurs sont priés d'être munis de monnaie divisionnaire. f.18214

— Je lui en parlerai moi-même. Mais jamais je ne porterai cela, dit résolument Lise.

Lui en parler ! C'était facile à dire, mais autrement difficile à faire ! Pourtant, telle était l'énergie latente dans l'âme de Lise qu'elle n'hésita pas, le soir de ce jour, à aborder la question à la fin du dîner, pris dans le petit salon d'un restaurant à la mode où le prince avait conduit sa fiancée et Mme de Subrans.

Dès les premiers mots, Serge fronça les sourcils.

— Qu'est-ce que cela ? Vous avez décidé ce changement de votre propre autorité ?

— Mais non, vous le voyez, Serge, puisque je vous en parle.

Ses lèvres tremblaient un peu, et elle était délicieusement touchante ainsi, avec ses beaux yeux craintifs, timidement levés vers lui.

Les sourcils blonds se détendirent, Serge leva légèrement les épaules...

— Folle petite fille ! Je veux bien être indulgent pour cette fois, d'autant plus que vos femmes de chambre auront vite fait de remettre les choses en état quand il le faudra... Mes compliments sur l'éducation sérieuse que vous lui avez donnée, Catherine ! avec une imperceptible ironie en se tournant vers sa cousine.



**OSRAM**

**Vérifiez d'abord la marque**  
avant d'acheter une lampe électrique à incandescence. La marque Osram seule vous garantit que vous avez bien en mains une véritable lampe Osram. Toute lampe ne portant pas cette marque n'est pas une lampe Osram.

En vente partout

La Lampe Osram Ltd.  
80, Rue Saint-Lazare, Bruxelles.

**Cinéma Mondain**  
RUE DE LA RÉGENCE, 12-14  
— LIÈGE — R. 191

**Sur les Marches du Trône**  
Grand film populaire, drame en 6 parties Interprété par Capozzi.

**LA FAMILLE BOLÉRO**  
Comédie en 3 actes, par Prince.

**RIVALITÉ**, par Max Lindr.

**La Vie des Saltimbanques**  
Drame en 3 parties.

**Le Triomphe de la Justice**  
Drame en 4 parties.

**AVIS AUX FERMIERS**  
**JE SUIS ACHETEUR D'ŒUFS FRAIS**  
Première qualité en gros  
75, RUE CATHÉDRALE, 75, LIÈGE. 4126

**LES MARCHÉS**

**HUY. — Marché du Mercredi 14 Février.** — Oignons, le k. 1.40-1.50. Echallottes le k. 1.60-1.75. Carottes, le k. 0.60-0.70. Choux de Savoie la p. 0.30-0.35. Choux-blancs la p. 0.30-0.40. Choux-rouges, la p. 1.00-1.15. Choux verts, la douz. 1.60-1.70. Choux de Bruxelles, le kg. 1.00-1.10. Céleris la p. 0.40-0.50. Poireaux, le cent, 10.00-11.00. Rutabagas, le k. 0.15-0.20. Navets, le k. 0.15-0.20. Epinard, le k. 0.00-0.10. Ail, la bourse, 0.25. Mâche-douce, le k. 0.65-0.75. Chicorée de Bruxelles, le kg. 0.90-0.95. Chicorée se cultivant dans les environs, le k. 0.90-0.95. Pommes, le k. 1.40-1.70. Poires, le kil. 1.20-1.50. Oranges, la pièce 0.40-0.50. Citrons, la p. 0.15-0.20. Œufs, les 26, 10.00-10.50. Fromage blanc poitrine, le k. 4.40-4.50. Poules, la p. 2.75-4.00. Lapins gras, le k. 2.00-2.50. (C.T.)

**ETAT-CIVIL**

**LIÈGE. — PUBLICATIONS DU JEUDI 15.** — Naissances : 3 garçons, 4 filles. — Décès : Paul Suhl, sold. all. — Paul Borchardt, sold. allem. Hubert Fraiteur, o. d'us. 30 ans, r. Mandeville, 253, ép. Pire. — Jean Koenig, s.p., 75 ans, pl. des Franchises, 3, ép. Bodenheim. — Jean Servais, prof. de Collège, 54 ans, r. du Saint-Esprit, 34, ép. Mabilie. — Alphonse Ballings, grav. s. armes, 75 ans, r. Montagne de Bueren, 25, ép. Seltou. — François Deffrère, s.p., 71 ans, r. Basse-Wez, 155, v. Paty. — Jean Clermont, tail. de pier., 81 ans, r. Sous l'Eau, 31, v. Souheur. — Jean Crespin, ajust., 65 ans, r. de l'Usine 26, v. Giet. — Pauline Schilders, serv. 21 ans, boul. Constitution 66, cét. Anne Denis, s.p., 48 ans, r. David 12, célib.

**Mariages :** Alexis Houet,ouv. aux chemins de fer, à Angleur, et Marie Louise Andries, ouv. cout. qu. de la Boverie 96. — Emir Masset, impr. sur la Paix 10, v. Orval et Marie Néllissen, s.p., r. de la Paix 10, vve Garweg.

Il traitait généralement Mme de Subrans en quantité négligeable, ne lui témoignant qu'une stricte politesse et paraissant la considérer à peu près uniquement comme le chaperon de Lise. Catherine, nature cependant autoritaire, se soumettait passivement à toutes ses volontés, traînant Lise de magasin en magasin, malgré son état de fatigue que l'air de Paris augmentait encore, et suivant aveuglément ses instructions au sujet des achats à faire pour la jeune fiancée. Serge, par le secret qu'il détenait, la gardait complètement en sa puissance.

Les deux femmes étaient exténuées lorsque, au bout de dix jours, elles reprirent le chemin de Pérouluc, sans que Lise, durant cette course continuelle de fournisseur en fournisseur, eût pu voir de Paris ce qu'elle désirait surtout connaître : les musées, les églises, les monuments historiques et les environs, tels que Versailles et Saint-Germain, dont les noms hantaient sa jeune intelligence où l'étude de l'histoire se trouvait toute fraîche encore.

Le prince Ormanoff était parti pour Pétersbourg, où l'appelaient quelques affaires. Il ne parut à la Bardonnaye que trois jours avant le mariage.

(A suivre)

## Esclave... ou Reine ?

par M. DELLY

Mme de Subrans avait cependant essayé d'objecter que cette promenade à deux n'était pas conforme aux usages français, mais il avait répondu simplement par un ironique sourire, et, les deux jours suivants, avait emmené Lise un peu plus loin encore.

Catherine courbait la tête. Le prince Ormanoff lui avait trop bien fait comprendre qu'elle, moins que tout autre, pouvait se targuer de droits sur sa belle-fille.

Un matin, en arrivant à la Bardonnaye, Serge trouva sa fiancée occupée à repasser du linge. C'était une tâche qu'elle assumait souvent pour aider sa belle-mère, et elle le faisait de grand cœur, car l'empressement à soulager autrui ou à lui faire plaisir était un des traits de sa belle petite nature.

— A quoi travaillez-vous là ? dit sé-

# Caisse Générale de Reports et de Dépôts

SOCIÉTÉ ANONYME

L'affectation, pendant deux années consécutives, des bénéfices sociaux à des réductions d'inventaire a puissamment consolidé la situation de la Caisse Générale de Reports et de Dépôts. Cette année, le Conseil a eu la satisfaction d'enregistrer une augmentation des prêts consentis, des remboursements pour un chiffre élevé, ainsi que de nombreuses régularisations d'intérêts et de gages. On a le droit d'en augurer que, lorsque les transactions redeviendront normales, la Caisse de Reports retrouvera rapidement son activité d'autrefois.

Les résultats de l'exercice 1916 n'ont pas été moins satisfaisants que ceux des deux précédents; le Conseil a cru cependant de son devoir de ne pas enlever la distribution d'un dividende, l'absence de cotations des valeurs boursières et l'interruption de la plus grande partie des relations avec l'étranger ne permettant pas d'établir un inventaire rigoureusement exact. Lorsque prendront fin les événements qui ont provoqué un arrêt presque général des affaires, les actionnaires de la Caisse de Reports profiteront du sacrifice qu'il leur est demandé de consentir aujourd'hui.

On verra au bilan le montant des Bons de Trésors passer de 33 millions, chiffre de l'année dernière, à 66 millions. La Caisse a pris livraison de 30,000,000 francs de Bons interprovinciaux 5 p. c., montant de la part assignée dans la contribution de guerre de 480 millions. Cette opération a diminué l'importance de l'emprunt, mais elle a procuré un placement toujours mobilisable. Une nouvelle contribution de guerre de 50 millions de francs par mois a été imposée au pays. La quote-part de la Caisse dans cette imposition a été fixée pour six mois, à 22,500,000 francs. Elle est, comme la précédente, représentée par des Bons interprovinciaux, 5 p. c., à deux ans d'échéance.

La Caisse de Reports, faisant partie du Syndicat des emprunts de Villes Belges, a pris sa part dans les trois opérations suivantes, conclues par cet organisme financier :

Fr. 22,500,000 Bons, 5 p. c. Ville d'Anvers;  
Fr. 10,000,000 Bons 4 1/2 p. c. Ville de Liège;  
Fr. 5,000,000 Bons 4 1/2 p. c. Ville de Gand.

Elle a pris place dans le Syndicat des Banques pour l'achat des coupons et arrérages des rentes directes ou indirectes de l'Etat Belge et de la Colonie Congolaise; d'autre part, elle a consenti directement des avances sur de nombreux coupons dont les circonstances actuelles ont rendu difficile ou impossible l'encaissement immédiat.

La liquidation des opérations à terme de fin juillet 1914, à la Bourse de Bruxelles, n'a pas encore été commencée, malgré le large concours financier offert par la Caisse de Reports pour faciliter son règlement.

La suppression du moratoire pour les effets de commerce n'a donné lieu en ce qui concerne la Caisse, à aucune difficulté. Le papier de haut commerce a continué à faire totalement défaut. Le portefeuille ne contient que des effets aisément négociables, et principalement des récépissés soustraits par la ville de Bruxelles en représentation des avances consenties par le Consortium des Banques.

La somme de 25 millions due par les Correspondants Banquiers, représente, dans sa presque totalité, les avoirs bloqués en Angleterre et en Autriche, ainsi que le montant de la caution exigée par l'Administration allemande. Cette caution a été portée, dans le courant de l'exercice, de 750,000 francs à 1,000,000 francs.

Les coupons des obligations de la Caisse de Reports continuent à être payés sans aucune réduction, malgré l'impôt supplémentaire de 2 p. c. établi en 1916.

Les actionnaires ont approuvé les années précédentes la participation de la Caisse de Reports aux œuvres de bienfaisance nées des tristes nécessités actuelles; s'inspirant de ces sentiments généraux, la Caisse de Reports a consacré une somme de 286,000 francs de subventions philanthropiques; ce chiffre comprend des allocations extraordinaires à son personnel et, dans certains cas, une aide aux familles de ses employés sous les drapeaux.

Dans le même ordre d'idées, le Conseil d'Administration a complété les Institutions de Prévoyance créées en faveur du personnel de la Banque, en organisant sur des bases mathématiques un service de rentes viagères au profit des employés qui faute d'avoir pu remplir le nombre d'années de services réglementaires, par suite d'indispositions, ne pourraient acquiescir des droits à la pension de retraite. Pour assurer le fonctionnement de cette Section d'invalidité, la Caisse de Reports aura à s'imposer un sacrifice d'environ 200,000 francs, que le Conseil propose de répartir sur quatre années et en vue de laquelle une première somme de 50,000 francs a déjà été mise à charge de l'exercice 1916.

L'Assemblée générale extraordinaire du 28 mars 1916 a voté les modifications aux statuts qui lui étaient proposées et a porté de cinq à six, le nombre des administrateurs et de trois à quatre celui des commissaires. Les nouveaux mandats d'administrateur et de commissaire ont été conférés respectivement à M. Théodore TAYMANS et à M. Charles CUMONT.

Les actionnaires auront à procéder à l'Assemblée du 7 mars prochain, à la réélection ou au remplacement de M. Paul Dewandre, administrateur, et de M. Van Nuffel d'Heynbroek, commissaire, dont les mandats ont pris fin.

## Bilan arrêté au 31 Décembre 1916

| ACTIF                                      |               |                    |
|--------------------------------------------|---------------|--------------------|
| Réalisable:                                |               |                    |
| Caisses et Banque Nat.                     | 37,956,931.68 |                    |
| Coupons, monnaies étrangères               | 3,051,871.35  | 41,008,806.04      |
| Portef. Effets sur la Belgique et étranger | 6,952,266.49  |                    |
| Portef. Bons de Trésors                    | 66,223,960.69 | 73,176,227.18      |
| Prêts sur titres:                          |               |                    |
| Ech. de janvier                            | 44,725,794.55 |                    |
| Ech. de février                            | 27,496,311.69 |                    |
| Ech. de mars                               | 13,335,932.94 |                    |
| Ech. d'avril et au-delà                    | 11,957,598.33 |                    |
|                                            | 9,638,823.44  | 101,150,430.05     |
| Correspondants banquiers                   | 25,220,915.23 |                    |
| Comptes d'ordre                            | 5,173,459.22  |                    |
| Rémunération des administrateurs           | 20,649,236.25 |                    |
| Valeurs des institutions de prévoyance     | 1,580,107.50  |                    |
| Titres: Dépôts et cautionnements           | 266,557,606.— |                    |
| Immobilisés:                               |               |                    |
| Immeubles sociaux, rue des Colonies        | 5,000,000.—   |                    |
| Ancien immeuble social, à réaliser         | 1,226,859.16— |                    |
| Mobilier                                   | 1.—           |                    |
|                                            |               | Fr. 540,743,645.56 |

| PASSIF                                                          |               |                    |
|-----------------------------------------------------------------|---------------|--------------------|
| A. Envers la Société:                                           |               |                    |
| Capital                                                         |               | 20,000,000.—       |
| Réserve légale                                                  | 2,000,000.—   |                    |
| Réserve statutaire                                              | 18,652,241.42 | 20,652,241.42      |
| B. Envers des tiers:                                            |               |                    |
| Comptes de dépôts: Chèques [sans gar. spéc.]                    | 65,260,012.46 |                    |
| Comptes de quinzaine [sans gar. spéc.]                          | 123,145,000.— |                    |
| Obligat. [sans garant. spéc.]                                   | 38,418,000.—  | 221,823,012.46     |
| Effets et chèques à payer [sans garantie spéc.]                 | 27,742.05     |                    |
| Correspondants banquiers, [sans garantie spéc.]                 | 1,110,605.46  |                    |
| Comptes d'ordre                                                 | 5,181,945.81  |                    |
| Provision pour impositions fiscales, institutions de prévoyance | 100,000.—     |                    |
| Coupons d'actions à payer                                       | 1,580,714.90  |                    |
| Coupons d'obligations à payer et prorata fin 1916               | 12,230.—      |                    |
| Dépôts: comptes-titres                                          | 697,547.33    |                    |
|                                                                 | 266,557,606.— |                    |
|                                                                 |               | Fr. 540,743,645.56 |

Arrêté par le Conseil d'Administration, en séance du 17 Janvier 1917.

Le Président,  
Paul DANSETTE.

Les Administrateurs,  
Astère VERCRUYSE DE SOLART  
Albert MESDACH DE TER KIELE  
Paul DEWANDRE  
Théodore TAYMANS.

Vérifié le 13 janvier 1917.  
Deux Commissaires,  
Georges LECLERCQ  
Charles CUMONT.

## Profits et Pertes au 31 Décembre 1916

| DOIT                                                     |              |                  |
|----------------------------------------------------------|--------------|------------------|
| Intérêts des comptes de quinzaine                        | 3,304,389.58 |                  |
| Intérêts des comptes chèques                             | 1,102,534.25 |                  |
| Intérêts des obligations                                 | 1,194,909.61 | 5,601,833.42     |
| Impositions fiscales                                     | 63,270.00    |                  |
| Immeuble, mobilier, Entretien                            | 38,384.34    |                  |
| Rémunération des administrateurs                         | 27,847.21    |                  |
| Rémunération des commissaires                            | 6,259.25     |                  |
| Allocation aux institutions de prévoyance                | 111,739.12   |                  |
| Bienfaisance et allocations extraordinaires au personnel | 256,287.90   |                  |
| Frais généraux                                           | 877,228.13   |                  |
|                                                          |              | Fr. 7,017,849.07 |

| AVOIR                                               |              |                  |
|-----------------------------------------------------|--------------|------------------|
| Intérêts, escomptes, changes, commission, et divers | 7,017,849.67 |                  |
|                                                     |              | Fr. 7,017,849.67 |

Arrêté par le Conseil d'Administration en séance du 17 Janvier 1917.

Le Président,  
Paul DANSETTE.

Les Administrateurs,  
Astère VERCRUYSE DE SOLART  
Albert MESDACH DE TER KIELE  
Paul DEWANDRE  
Théodore TAYMANS.  
Vérifié, le 13 Janvier 1917.  
Deux Commissaires:  
Georges LECLERCQ  
Charles CUMONT.

## Soldes de Luxe

UNIQUE à LIÈGE  
pour l'avantage de faire  
savoir que j'ai reçu  
des uns un très beau  
choix de Chaussures  
de luxe, fabriquées  
d'Ischoud, et pour  
Homme un riche lot de  
la célèbre marque «KIN-  
ZAL» également fortes  
Bottines de chasse.  
Toutes les chaussures  
sont en cuir et  
cousu-main et fabri-  
quées avant les événe-  
ments, vendues à des  
prix défiant toute con-  
currence. f.17171

Edmond DEMARCHE  
4 RUE D'AMAY 4  
Pont d'Avroy f.17180

## A vendre

Voitures Buggy, Victo-  
ria, Dog-cart, etc. Rue  
Billy, 6. Bon-Femme.  
f.17180

Bouchons usages  
champagne, bordeaux,  
gousses, grosse loutre  
et autres par 6 p. c. s.  
cont. St-Adry. 244 n.  
r. Nalis, 30. f.18465

Savon mou 1<sup>er</sup> qual.  
104, R. F. 18465

Bele voiture d'enfant  
peu usée à vendre. Ec.  
S. 7. 2 bur. Télég. f.18347

## Occasions

Je cherche HARMO-  
NIUM occas. Donner  
prix et marque. Ec. C.  
D., 4 bur. Tél. f.17268

On dem. PIANO d'oc.  
Ec. bur. Télég. V. N. f.18076

Je cherche b. PIANO  
occ. Ec. M. S. 5 bur.  
journal. f.18560

## Commerces

### à remettre

A remettre p. cause de  
santé bonne cèrerie au  
centre, 53 % locat.  
pendant guerre. KBD.  
bur. journ. f.18471

Carrière à chaux gras-  
se, en plein rapport à  
remettre, forte produc-  
tion journal., à proxi-  
mité gare Etat. Ec. R.  
E. G. 10 bur. Télég. f.18537

Modiste 38 ans, cher-  
che grâce commerce  
modest, très au courr.,  
ou d'un autre comm.  
Ec. Télég. O. F. 2 f.18628

Juste fin guerre, à  
B. ucherie pouvant  
convenir p. charcutier  
ou aut. e. a. c. ou sans  
matériel. St-Margue-  
rite. Pr. condit. s'adr.  
r. St-Gilles 580, Liège.  
f.18583

## Capitaux

CAPITAUX à pla-  
cer sur hypothèque  
Facilités de rembourse-  
ment  
CM  
H<sup>25</sup> - Bruxelles  
15127

Maison Beige, cherche  
capitaux pour affaire  
camions automobiles,  
poids lourds, garantis  
sérieux au courr. de la  
partie, preuves à l'appui,  
on transforme en  
Société anon. Pr ren-  
seignement Ec. F.W.D.  
bur. Télég. f.17304

Pers. honor. et solva-  
ble demand. 600 fr. sur  
garantie J. V. 105, b.  
journal. f.18594

## Enseignement

Leçons de piano par  
Dile, Médaille de piano  
Conservatoire, 2 fr.  
l'heure. Ec. Télég.  
L. P. M. 4109

Leçons Solfège et Fina-  
le par Dile 1<sup>er</sup> prix Con-  
servatoire, 6 fr. par  
mois. Ec. P. G. O. 4113

Leçons de piano par  
Dile, Médaille de piano  
Conservatoire, 2 fr.  
l'heure. Ec. Télég.  
L. P. M. 4109

Leçons Solfège et Fina-  
le par Dile 1<sup>er</sup> prix Con-  
servatoire, 6 fr. par  
mois. Ec. P. G. O. 4113

Leçons de piano par  
Dile, Médaille de piano  
Conservatoire, 2 fr.  
l'heure. Ec. Télég.  
L. P. M. 4109

Leçons Solfège et Fina-  
le par Dile 1<sup>er</sup> prix Con-  
servatoire, 6 fr. par  
mois. Ec. P. G. O. 4113

Leçons de piano par  
Dile, Médaille de piano  
Conservatoire, 2 fr.  
l'heure. Ec. Télég.  
L. P. M. 4109

Leçons Solfège et Fina-  
le par Dile 1<sup>er</sup> prix Con-  
servatoire, 6 fr. par  
mois. Ec. P. G. O. 4113

Leçons de piano par  
Dile, Médaille de piano  
Conservatoire, 2 fr.  
l'heure. Ec. Télég.  
L. P. M. 4109

Leçons Solfège et Fina-  
le par Dile 1<sup>er</sup> prix Con-  
servatoire, 6 fr. par  
mois. Ec. P. G. O. 4113

Leçons de piano par  
Dile, Médaille de piano  
Conservatoire, 2 fr.  
l'heure. Ec. Télég.  
L. P. M. 4109

Leçons Solfège et Fina-  
le par Dile 1<sup>er</sup> prix Con-  
servatoire, 6 fr. par  
mois. Ec. P. G. O. 4113



**MOSA**  
SAVON EXTRA  
PULVÉRISÉ

SAVONNERIES  
DUBOIS FILS  
EMILE CHAUMONT Successeur  
LIÈGE

UN DIPLÔME D'HONNEUR

Avec Freigabe  
Stock 15-200 k. d'op.  
INCOMPARABLES - GELATINEUX-RECLAME pour COLPORTE  
**SIMPLEX**  
Croix d'Honneur  
Savon en poudre le Meilleur  
DELSA, 27, B<sup>2</sup> de la Sauvenière, Liège. Dem. Agents

**A SOLDER:**  
450 paquets (1000 feuillets) de  
PAPIER POUR MACHINE  
Ecrire, à fr. 5,10 le paquet  
par 50 paquets.

**Bureau Commercial et Industriel**  
rue des Anglais, 2, LIÈGE

AVEC FREIGABE  
**Savons de Toilette**  
GRAND DISPONIBLE  
Savon en Briques Panama  
Rue du Commerce, 7, Liège.

RAVITAILLEMENTS & GROSSISTES  
Savon autorisé: par 96 fr.

100 doubles briques à 180 gr. la quat.  
extra-dur et 100 br. v. n. p. p. p. p. p.  
mains. American Soap, Prima brunet.  
Rem. par forte partie. RUE CURTIUS, 11

**Savon Mou**  
Pure Huile de lin  
SAVON Hollandais en Poudre  
Avec Freigabe  
Meilleures marques, 28 p. c. matières grasses  
DISPONIBLE.

62, rue Bésme, Koek'ber

Plus de 500  
SEMOIRS SIM

ont été fournis en 116 à la culture  
Demandez nous la liste de ces aches.  
Forte économie de semences. Plus grand re-  
ment.

Ateliers Edouard de Saint-Martin  
Société Anonyme, 87, rue Grand.

**Tabacs au prix du**

Maryland 1.50  
Maryland supérieur 1.50  
Porto-Rico 1.50  
Porto-Rico supérieur 2.00  
Richmond 2.00  
Fleur de Rôsin 2.00  
Rôsin ordinaire 1.50  
Rôsin supérieur 1.50  
Rôsin court 0.50  
Semoirs ordinaire 1.50  
Semoirs supérieur 1.50  
Florida ordinaire 1.50  
Florida supérieur 1.50  
Déchets de Tabacs 0.50

A LA  
**Comp. des Tabacs**

13, rue Souverain-Pont,

AVIS. — Comme nous n'avons  
pas de succursale ni de dépôt  
Liège, autre qu'au n° 13, de la  
Souverain-Pont, nous prions  
personnes désireuses d'avoir  
produits de bien prendre le  
et l'adresse, pour éviter toute erreur.

**Poitrine opulente**  
en deux mois  
par l'emploi de  
PILULES GALÉNIENNES  
Soul ramène rapidement à l'état  
PRIX: 4 francs  
Pharmacie MONDIALE  
65, r. Antoine Dansart  
BRUXELLES-BOULEVARD  
Envoi discret contre mandat

**PILULES VICHY**  
ANTIBILIEUSES

**Hollandische Waschoeder**  
Poudre à lessiver Hollandaise.  
En caisses de 50 paquets d'environ 500  
grammes. Grand stock TOUJOURS  
disponible. Nous engageons les acheteurs  
en gros, DANS LEUR PROPRE INTER-  
ET, à demander nos prix. 19032

**Firme Georges Louwers**  
Produits chimiques et Industriels  
58, Quai Wallon, ANVERS.

**Spécialité de Guislinières Majolique**  
A. LACROIX-PAUGHENNE  
132, rue St-Gilles, 132, Liège  
3301

**Disponible: Savon de Toilette.**  
MIEL en jars. - SIROP de POIRES  
1200 k. CHOCOLAT HOLLANDAIS  
PUDDING POWDER. - Altam  
Boulevard d'Anvers, 33, Bruxelles.

**Disponible: Savon de Toilette.**  
MIEL en jars. - SIROP de POIRES  
1200 k. CHOCOLAT HOLLANDAIS  
PUDDING POWDER. - Altam  
Boulevard d'Anvers, 33, Bruxelles.

**Disponible: Savon de Toilette.**  
MIEL en jars. - SIROP de POIRES  
1200 k. CHOCOLAT HOLLANDAIS  
PUDDING POWDER. - Altam  
Boulevard d'Anvers, 33, Bruxelles.

## Renseignements

Détective, discrétion  
absolue, R. St-Denis, 5.  
3407

**Ecole Pigier**  
13221

**Dés d'Emplois**

**Ecole Pigier**  
13221

Dile au courant du  
comm. bonneterie et  
mercerie, b. certif. ch.  
place dans b. maison.  
S'adr. rue des Anglais  
36. f.18577

Demois. hon. 24 ans,  
franç. all. cherche p. c.  
dans mag. Ec. Télég.  
W. P. f.18544

Jeune fille 23 a. s'ach.  
bien coudre, désire  
place femme chambre  
ou journalière, G. P. G.,  
bur. Télég. f.18593

Jeune fille avec son  
vieux père, cherche  
place concierge ou  
analogue. Ec. bureau  
journal: C. Q. 2. f.18617

Demoiselle sérieuse,  
bien au courant du  
commerce épicerie, 4  
ans même maison, dési-  
re changer, p. gage.  
Ec. bur. du journal.  
K. C. f.18637

Jeune fille 16 ans, ch.  
place bonne ou aide  
ménage, ret. le soir.  
S'adr. S. W. place St-  
Paul 14. f.18609

Jeune fille hon. s'ach.  
p. faste, dem. pl. Ec.  
O. P. 4, bur. Télég. f.18626

**AVIS.** Situation sérieuse et  
d'avenir, pouvant o-  
être cumulée avec  
autres occupations, est à confier à MM.  
ayant loisir et désireux d'augmenter  
leurs ressources de 50 à 100 p. c. RIEN  
à VERSER! mais inutile d'écrire si pas  
majeur, actif, honorablement connu et si  
on ne peut visiter un centre agricole.  
Ecrire au siège de l'institution, 148,  
boulevard Anspach, 148, Bruxelles.

15134

Jeune fem. dem. journ.  
quart. à faire, b. cert.  
S'adr. 22 rue Henri de  
Dinant 22. f.18614

Jeune fille 31 ans. touj.  
servi. b. cert. dem.  
place. Ec. C. M., b.  
Télég. f.18616

Jeune femme cherche  
place servante, quart.  
ou journalière. S'adr. r.  
Entre-deux-Ponts, 9,  
chez M. l'aillie au 2<sup>e</sup>.  
f.18618

Jeune fille ch. journée  
et couture à faire, pas  
nourrie. Ec. rue des  
Bonnes-Villes 24. f.18621

Jeune fille 19 ans ay-  
servi p. b. mais. dem.  
pl. dans petit ménage  
fille de quart. S'adr.  
rue Perou 53, Grèce-  
Berleur. f.18622

Servante 19 ans, dem.  
place, s'adr. rue Sous-  
l'Enclous, 30, Grèce-  
Berleur. f.18625

Femme propre et cou-  
rageuse, sachant bien  
travailler, demande  
quartiers ou journées.  
Degrés des Tisserands  
27. Mme Pacqué. f.18628

J. fille 22 ans, dem.  
place b. cert. log. ch.  
elle, r. du Centre 12.  
Sclissen. 2818

**Offres d'Emplois**

**Ecole Pigier**  
13221

ON DEMANDE un  
Chaudrier-Mécanicien  
pour machines à vapeur  
aux Boulonneries de  
à Herstal, rue du Ga-  
zomètre, 39. 4146

On demande un bon  
ouvrier pour soudure  
autogène, 2, rue de  
Huy, Liège. R. 23

15134

**INSTITUT  
NORMAL**  
Dem. Progr. Gratuit

20702  
Maison de gros dem.  
ne fille de 17 à 18 a.,  
belle écrit. p. appr.  
comm. stage 2 mois.  
P. A. M. P., bur. Tél.  
f.18595

On dem. jeune fille à  
t. faire, r. des Ecoles  
11, Bressoux. f.18620

Cherche servante log.  
chez elle. Bonnes ré-  
férences, rue Boy 2. f.18587

On demande servante  
femme d'ouvrage re-  
tournant le soir, 18.  
Dossin 13. f.18634

PHOTO. — B. empl.  
part. courant tir. brom.  
est dem. Célis, 25 rue  
Régence, Liège. 2816

On dem. bonne s'ach.  
coudre, 66 rue Aca-  
démie 66. f.18642

On dem. pour Stou-  
mont et p. Mr allem<sup>d</sup>  
une cuisinière de 35 à  
40 ans. Ec. D. A. P.,  
bur. Télég. f.18610

On dem. b. servante  
pl. Saint-Lambert 10,  
Liège. f.18630

On dem. fille d'ouv.  
petit ménage et pour  
loger, r. St-Léonard 7  
f.18619

On dem. Servante-cui-  
sinière propre et active  
Villa Germaine, Ho-  
rion-Horémont. f.18462

Deux servantes sont  
dem. de prêt. parl. it.  
et allemand, 7 rue des  
Airs 7. f.18572

Bonne servante est  
demandée r. du Jardin-  
Botanique 21. Certif.  
exigés. f.18559

On cherche, pour en-  
voyer Esneux, serv<sup>te</sup>  
à tout faire sech. un  
peu de cuisine. Ec. R.  
G. V. H